



ADMINISTRATION GENERALE

Comptabilité - Subventions - Urbanisme - Ressources humaines - Etat-civil - CCAS - Conseils municipaux

Recensement citoyen à partir de 16 ans :

La Mairie est l'interlocuteur local pour effectuer le recensement citoyen (appelé aussi recensement militaire).

C'est une démarche obligatoire pour tout jeune français, **filles ou garçons** à effectuer à partir de 16 ans. Cette formalité constitue la première étape du parcours de citoyenneté.

Chaque français doit se faire recenser dans les trois suivants son 16ème anniversaire. Ce recensement conditionne ensuite l'accès à plusieurs droits civiques : inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans, participation à la journée de la défense et de mémoire, mais aussi la possibilité de s'inscrire à certains examens comme, par exemple, le permis de conduire.

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

QUI ?	Garçons et filles de nationalité française
OÙ ?	À la mairie de ton domicile
QUAND ?	Dès 16 ans
AVEC QUOI ?	Votre carte d'identité Le livret de famille Un justificatif de domicile
POURQUOI ?	- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...) - pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD) - pour l'inscription d'office sur les listes électorales

www.defense.gouv.fr
Rubrique "Jeunes et JAPD"

SGA

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le réseau territorial des DGS - Secrétaires de Mairie

Dans le cadre de son projet de territoires, la communauté des communes réunit chaque trimestre les DGS- secrétaires de Mairie afin de présenter les projets en cours et à venir qui s'articulent sur le territoire. C'est aussi l'occasion de faire un point sur la mutualisation des services proposée par l'intercommunalité aux communes.

Ces moments de rencontres sont des espaces d'échanges où l'ordre du jour est élaboré en fonction des problématiques rencontrées par chaque collectivité. C'est également l'occasion de nouer des relations et favoriser la rencontre, les retours d'expérience et de se tenir informé des actualités juridiques.

Chaque commune accueille tour à tour ces réunions qui se terminent généralement par la visite d'un projet communal abouti. C'est aussi l'occasion de découvrir le territoire sous un regard professionnel.



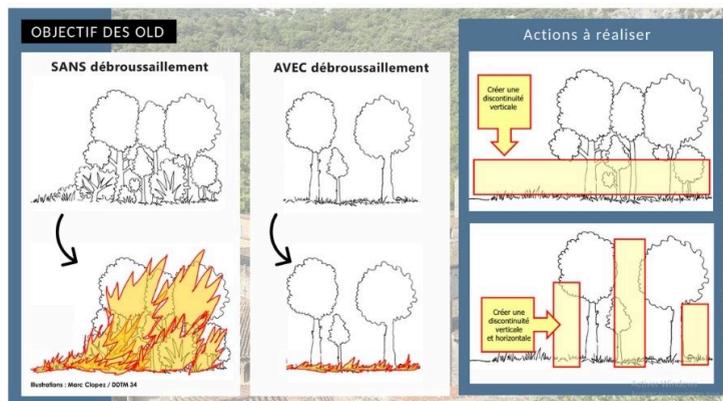
ZOOM sur les OLD Obligations Légales de Débroussaillage

La fin de l'hiver a été l'occasion de sensibiliser cette année encore les riverains en bordure de garrigue sur leurs obligations en matière de débroussaillage.

En effet notre territoire est très exposé au risque incendie, et pour s'en protéger, la loi impose à chaque propriétaire de bâti situé à moins de 200m de garrigue, lande, ou forêt, de débroussailler 50 m autour de sa construction.

Des contrôles de la DDTM effectués au printemps 2024 montrent que la grande majorité des abords du village est correctement débroussaillée. Restent cependant quelque poches où la densité des arbres reste trop élevée et n'empêcherait pas la transmission du feu en cas d'incendie. Des travaux importants s'avèrent nécessaires dans certains écarts.

Des courriers ont ainsi été adressés aux propriétaires leur indiquant leur conformité ou pas vis à vis de ces obligations. Grâce à un outil cartographique transmis par la DDTM et l'ONF nous avons pu renseigner assez précisément sur les zonages établis par ces institutions selon la loi en vigueur.



Des contrôles internes sont et seront réalisés par le service de la police municipale et l'élue en charge des écarts.

Les récents incendies dans l'Aude et à Marseille nous rappellent à quel point nous sommes vulnérables, et qu'il est urgent de nous protéger.

Le maire portant la responsabilité du contrôle de l'exécution de cette obligation, pour tout propriétaire qui n'aurait réalisé aucun entretien, la commune devra en dernier recours faire réaliser les travaux nécessaires à ses frais en sus de l'administration d'amende.

Autel de Guilhem

Cette même agence a réalisé le projet de déplacement de l'autel de Guilhem et d'aménagement de l'absidiole sud. Ce chantier pourrait démarrer au cours du dernier trimestre 2025 sous réserve de l'obtention des financements demandés.



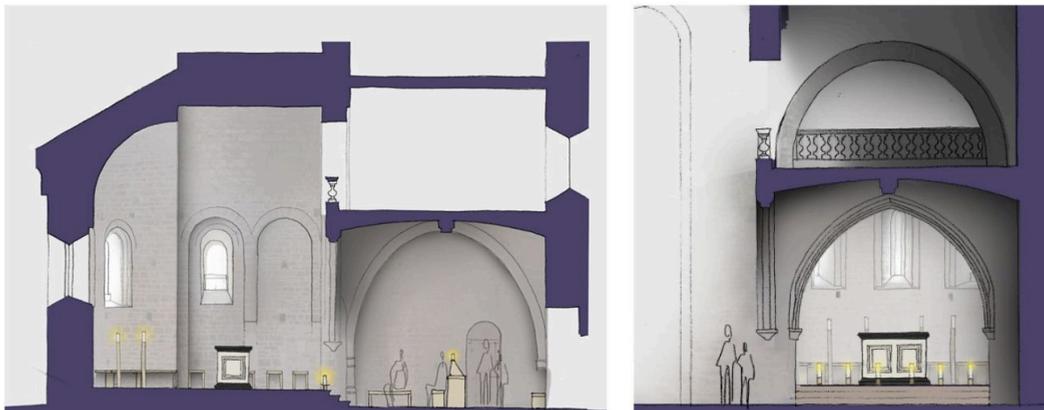
Les Oiseaux du Temps, un Pilier Oublié du Cloître

La présentation publique du **pilier aux oiseaux**, qui a eu lieu le 4 avril dernier, a connu un franc succès, rassemblant de nombreux Sauta Roc. Il est à noter la présence de plusieurs personnalités, notamment Monsieur le sous-préfet et Monsieur le directeur régional des Affaires culturelles. Ce dernier, dans son discours, a réaffirmé le soutien de l'État aux côtés de la commune pour mener à bien les différents projets programmés.



Autel de Guilhem

Cette même agence a réalisé le projet de déplacement de l'autel de Guilhem et d'aménagement de l'absidiole sud. Ce chantier pourrait démarrer au cours du dernier trimestre 2025 sous réserve de l'obtention des financements demandés.



Les Oiseaux du Temps, un Pilier Oublié du Cloître

La présentation publique du **pilier aux oiseaux**, qui a eu lieu le 4 avril dernier, a connu un franc succès, rassemblant de nombreux Sauta Roc. Il est à noter la présence de plusieurs personnalités, notamment Monsieur le sous-préfet et Monsieur Jean-Michel Roussel, directeur des Affaires culturelles de la Région. Ce dernier, dans son discours, a réaffirmé le soutien de l'État à nos côtés pour mener à bien les différents projets prévus.





Un printemps bien occupé

Au-delà de l'entretien quotidien des rues du village, des toilettes publiques, du nettoyage de la Mairie et des salles publiques, ainsi que des interventions logistiques pour toutes les réunions, conférences, événements et cérémonies, le service technique a mené à bien les travaux suivants :

Février 2025

Gestion des espaces verts

- Rénovation des espaces verts au pied de la Salle St Laurent
- Nettoyage du cimetière
- Entretien de l'espace vert de la Place du Téron
- Aménagement paysager de l'entrée du village
- Entretien des espaces verts à l'entrée du village
- Entretien des espaces verts de la Croix de Jean
- Élagage du mûrier platane situé dans le parking de la Croix de Jean
- Nettoyage de l'espace vert sous la cascade
-

Travaux sur voirie et espaces publics

- Rebouchage des trous dans le parking St Laurent et le parking du Pré des Pères
- Nettoyage du parking de la Mairie
-

Petits travaux d'entretien divers

- Réparation des éclairages de la Mairie
- Remplacement de la pompe à eau du Cloître
- Débouchage du bassin du Cloître
- Installation de rideaux et de cadres en Mairie

Autres travaux à signaler

- Démontage des anciennes barres de foot, mettant l'accent sur le "grand paysage"
- Rénovation du plancher de l'espace « film » du Musée
- Réparation du regard des WC du square Jean Moulin
- Nettoyage de début de saison de l'espace poubelle des restaurateurs

Mars 2025

Gestion des espaces verts

- Installation d'un drain et d'un puits perdu au point d'eau de l'Espace Max Rouquette
- Mise en place du système « goutte à goutte » autour des aires de jeux Max Rouquette
- Taille des lauriers roses rue du Bout du Monde
- Élagage des cyprès avec nacelle chemin du Bout du Monde
- Abattage d'un cèdre mort sur le terrain Buffard
- Nettoyage du cimetière et taille des végétaux
- Plantation de haies autour des aires de jeux Max Rouquette et mise en place de BRF (?)

Travaux sur voirie et espaces publics

- Rebouchage des ornières sur la voirie
- Mise en place de gravier dans le parking des résidents à Croix de Jean pour limiter le ravinement
- Remplacement de la pompe de la fontaine sur la place de la Liberté
- Fixation de la poubelle à la Traverse de la Tour
- Taille et nettoyage à l'entrée et à la sortie du village

Petits travaux d'entretien divers

- Débouchage de l'évier au Logis Verts



Autres travaux à signaler

- Réparation du carrelage et de la faïence des WC au Pré des Pères
- Remise en état du mur au square Jean Moulin et du parking au Pré des Pères 2
- Rénovation du muret de l'olivette publique
- Finition de l'installation au Musée pour l'expo « Les Oiseaux du Temps »
- Remplacement et renforcement des clôtures aux aires de jeux Max Rouquette



Avril 2025

Gestion des espaces verts

- Débroussaillage terrain Buffard et Pas de tir à l'arc, Jeux d'enfants Max Rouquette, et cimetière
- Débroussaillage et nettoyage Grand Chemin
- Débroussaillage « OLD » à l'Estagnol, Brunan et au-dessus des ateliers municipaux
- Pose de bordures métalliques autour des plantations jeux d'enfants Max Rouquette
- Débroussaillage chemin de la ronde
- Tonte du terrain de foot
- Elagage et débitage branches du Saule pleureur sous la cascade

Travaux sur voirie et espaces publics

- Réparation et changement des distributeurs « Toutounet »
- Fixation plaque d'égout rue Cor de Nostra Dona
- Modification fixation grille des eaux pluviales à l'entrée du Parking Pré des Pères

Petits travaux d'entretien divers

- Montage d'étagères de rangement en Mairie

Autres travaux à signaler

- Traçage au sol parking Pré des Pères
- Nettoyage de l'espace « Poubelles » des restaurateurs, bas du village
- Nettoyage fientes des pigeons dans les cours autour de l'abbaye et traitement répulsif.
- Evacuation de déchets divers parking Barrage Belvezet
- Evacuation d'encombrants aux Lavagnes
- Remise en état des barrières de bois du parking St Laurent
- Vérification des tuyaux de secours incendie de la commune.





Saviez-vous que **6,4 millions d'emballages** finissent chaque jour par terre dans la rue en France.

D'où viennent-ils ?

- Déchet déposé au pied d'une poubelle ou sur une poubelle qui déborde
- Geste d'incivilité ou abandon volontaire
- Négligence (ex: un mouchoir qui tombe d'une poche)
- Facteurs externes : vent et animaux

ET NOUS, OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Quelques images qui parlent d'elles-mêmes ...



Nous constatons tous au quotidien de trop nombreuses incivilités. Elles ont un **impact environnemental** et représentent une **charge de travail non négligeable** pour les agents du service technique de la commune.



Ici, des déchets verts retrouvés dans une corbeille ... Pensez à les composter ou à les déposer en déchetterie

TRIONS ENCORE PLUS, MAINTENANT ET POUR DE BON

Aujourd'hui, **70% des déchets jetés dans nos poubelles grises sont encore recyclables, compostables ou valorisables**. C'est trop, beaucoup trop !

Cela a un impact direct sur l'environnement, mais aussi sur les finances publiques. Le **coût de l'enfouissement** augmente chaque année; il est passé de **25 € la tonne en 2020 à 65 € en 2025**.

Plus on enfouit, plus on paye !

Et ce n'est pas tout, car faute d'amélioration du tri, le site d'enfouissement de Soumont ne tiendra pas jusqu'en 2031 ...

Il faudra alors exporter nos déchets et voir la facture exploser.

Chaque geste compte, et c'est en unissant nos forces que nous pourrons **préserver notre environnement**, mais aussi **l'image et l'attractivité de notre village** et donc son **économie**.

Ensemble, faisons de notre village un exemple de durabilité et de responsabilité.

Engageons-nous à trier nos déchets avec soin et à sensibiliser notre entourage, nos visiteurs à l'importance de cette démarche.

Merci pour votre engagement. Faisons la différence !



mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo